



**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 11 novembre 2019 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M <sup>me</sup> Linda Morin	siège #3
M <sup>me</sup> Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

EST ABSENT:

M. Raymond Francoeur	Maire
----------------------	-------

Formant quorum sous la présidence de Mme. Linda Morin, pro-maire. M<sup>me</sup> July Bédard, directrice générale, secrétaire- trésorière, est présente à cette séance.

---

**NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, NOUS NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÊTETÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENS ET CITOYENNES DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, TOUT EN ASSURANT UNE SAINTE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE SON DÉVELOPPEMENT.**

---

208-11-19

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MARC OUELLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y retirant le point # 27

209-11-19

**AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>ME</sup> SYLVIE DUCHESNEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** cette assemblée de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne soit levée à 19 h 35 et ajournée pour être poursuivie immédiatement après la consultation publique qui débute à l'instant.

Linda Morin  
Pro-maire

July Bédard  
Directrice générale, secrétaire-  
trésorière